



Commission Sociale d'Établissement 28 juin 2011

Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes

Service Scolarité - Vie Étudiante

Bilan année universitaire 2010 - 2011

Bureau de la vie étudiante

- Le FSDIE est constitué par prélèvement sur le montant de droits d'inscription payés par les étudiants non boursiers. Ce montant est fixé par la circulaire annuelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; il s'élève à 15 € pour l'année universitaire 2010 - 2011.

- Au sein de l'université Lille 1, ce fonds permet de financer les projets étudiants et de verser des aides sociales ponctuelles à des étudiants en grande difficulté.

- Ce fonds est attribué en totalité, depuis janvier 2009 suite à la décision du conseil d'administration du 28 novembre 2008, au bureau de la vie étudiante pour le soutien aux projets et l'aide sociale. Les dossiers sont examinés lors de sous commissions spécialisées, soit dans l'aide aux projets, soit dans l'aide sociale.

- Le FSDIE est scindé en deux parties : aides sociales (30 %), projets associatifs étudiants (70 %).

- En matière de soutien aux projets étudiants, les sous commissions « aides aux projets » comprennent des représentants du Bureau de la Vie Etudiante et de l'Espace Culture qui ont développé des services d'aide au montage de projets au bénéfice des associations étudiantes.

- En 2009 – 2010, à l'initiative des vice-présidents vie étudiante des universités de Lille 1 et Lille 3, il a été décidé de réserver une part des budgets FSDIE projets étudiants de chacune des universités partenaires au financement de projets étudiants montés en inter - universitaire et qui ont des retombées sur l'animation des deux campus.

- En 2009 – 2010, suite à la discussion concernant la charte des associations, les associations étudiantes qui ont des activités soutenues et récurrentes, peuvent obtenir des subventions à l'année. Ces subventions sont accordées dans le cadre de la commission plénière après instruction des dossiers en commission restreinte. Cette décision a été maintenue en 2010 – 2011.

Bilan des dépenses fin 2010

(Septembre à Décembre 2010)

Axe 1 : Projets étudiants

Au 01/09/2010, il reste 64 268,50 € pour la part « projets » du FSDIE.

Les crédits 2010 (septembre à décembre) concernent :

16 projets (dont un dossier « complément Mix'cité 2010 ») financés pour des montants variant de 300 € à 30 000 €

Montant total des subventions attribuées : 65 087 €

Il y a donc un déficit théorique de 818,50 € Mais certaines associations n'ayant pas fourni les documents qui leur avaient été réclamés dans les temps, certaines subventions n'ont pas pu être versées en 2010, et n'ont pas été imputées sur les crédits 2010.

Il y a donc un reliquat « projets étudiants » d'un montant de 3 007,50 €

Axe 2 : Aide sociale

Au 01/09/2010, il reste 17 826,50 € pour la part « aide sociale » du FSDIE.

Les crédits 2010 (septembre à décembre) concernent :

28 aides pour des montants variant de 300 € à 1 000 €

Montant total des aides : 15 800 €

Le reliquat « aide sociale » sur 2010 s'élève à 2 026,50 €

MONTANT des subventions et aides attribuées (Projets Etudiants+ Aides Sociales) entre septembre 2010 et décembre 2010 : 80 887 €

Le reliquat total sur les crédits 2010 s'élève à 5 034,00 €.

Année 2011

Budget total 2011 : 177 040 €

163 600 € en budget vie étudiante (dont 114 520 € en droits d'inscription et 49 080 € de complément dotation globale de fonctionnement)

+ **8 700 €** part de FSDIE versée par l'IUT A

+ **4 740 €** FSDIE Télécom Lille 1

AXE 1 : Subventions aux associations étudiantes pour le montage de projets

Budget : 70 % du budget total FSDIE soit 123 928 €

	Septembre 2010 à décembre 2010	Janvier 2011 à Juin 2011	Année universitaire 2010 / 2011
Dossiers déposés	21	68	89
Dossiers acceptés	16	57	73
Dossiers refusés	5	11	16

* 68 dossiers ont été constitués par les étudiants entre janvier et juin 2011 (44 entre janvier et juin 2010), 89 dossiers (dont 6 dossiers « complément Mix'cité ») sur l'année universitaire 2010 – 2011 (59 sur 2009 – 2010).

57 subventions variant de 42 € à 30 000 € ont été accordées entre janvier et juin 2011. Sur l'ensemble de l'année universitaire, 73 subventions ont été accordées, et 16 projets ont fait l'objet d'un rejet.

Le nombre de projets qui connaissait une baisse depuis plusieurs années, a beaucoup augmenté cette année.

* Faute de porteur de projet présent, la **commission** précédemment organisée en **inter – universitaire** (Lille 1 – Lille 3) n'a attribué aucune subvention.

* Les subventions demandées dans le cadre des activités soutenues et récurrentes ont concerné six associations.

Ces six associations ont obtenu une **subvention pérenne**.

Le montant total accordé dans ce cadre est de 54 800 € (23 000 € en 2009 – 2010) (dont 30 000 € au titre de l'association sportive des étudiants de Lille 1).

Le bilan de leur utilisation est présenté en commission par les responsables d'associations.

* Les subventions accordées au titre de 2010 – 2011 dans le cadre du **festival Mix'cité** s'élèvent à 49 051 € (31 873 € en 2010, 16 503,59 € en 2009 et 19 612 € en 2008) ; cela correspond à une augmentation de plus de 50 % entre la version « 2010 » et la version « 2011 ».

22 projets ont été subventionnés en 2010 – 2011 (14 en 2010, 10 en 2009, 10 en 2008) dans le cadre du festival.

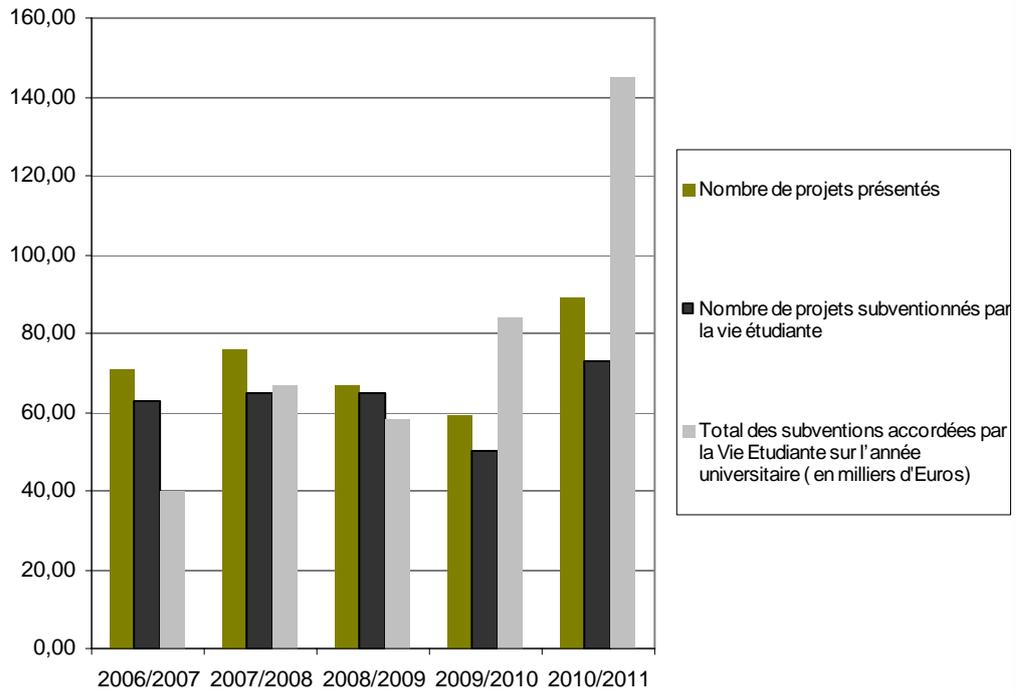
Un travail de terrain très soutenu explique en partie l'implication plus importante des associations.

L'envergure des projets liés notamment aux scènes explique l'importance des montants accordés.

* 8 subventions ont été accordées à des **associations nouvellement créées** : « E.S.L. » (Erasmus Student Lille), « FERUL », « BDE de Sociologie », « OCTAVE PRODUCTION », « F.F.B.N. » (Fils et filles du Burundi du Nord-Pas-de-Calais), « C.I.C.E. » (centre d'information culturelle et économique franco-chinois), « les jeunes Tunisiens » et « Mésopotamie » (association irakienne).

Entre janvier et juin 2011, 80 354 € ont été alloués aux associations (48 960 € entre janvier et juin 2010)

Evolution des Projets Etudiants entre 2006 et 2011



PROJETS ETUDIANTS : EVOLUTIONS entre 2006 – 2007 et 2010 - 2011

Année universitaire	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre de projets présentés	71	76	67	59	89
Nombre de projets subventionnés par la vie étudiante	59 dont 20 en collaboration avec USTL Culture + 4 démarrages d'associations	59 dont 24 en collaboration avec USTL Culture + 6 démarrages d'associations	58 dont 3 en collaboration avec USTL Culture + 7 démarrages d'associations	50 dont 4 démarrages d'associations	73 Dont 8 démarrages d'associations
Total des subventions accordées par la Vie Etudiante sur l'année universitaire	40 498.00 €	67 295.40 €	58 022.13 €	84 340.00 €	145 441,00 €

Les projets financés peuvent être classés en 7 grandes catégories (+ catégorie « autres ») :
(voir liste des projets subventionnés dans l'année) :

1 - Projets culturels et artistiques : 62

2 – Projets sportifs : 6

3 – Projets liés à l'environnement : 6

4 - Projets à dominante humanitaire ou solidaire : 3

5 – Projets liés à la citoyenneté : 4

6 – Projets liés à la santé : 2

7 – Projets liés au handicap : 2

8 – autres : 4

La grille proposée a été modifiée cette année, et correspond à la grille envoyée par le Ministère dans son enquête annuelle.

Nombre de projets refusés : 16

Les motifs de refus sont :

- « n'entre pas dans les critères d'attribution des subventions FSDIE » : 3 dossiers ;
- « dossier insuffisant, beaucoup de données à revoir » : 4 dossiers ;
- « insuffisance des retombées pour le campus de Lille 1 : 2 dossiers ;
- Absence d'un représentant « Lille 1 » pour présenter le dossier, ou non présentation du dossier : 6 dossiers ;
- Dossier arrivé hors délai : 1 dossier.

Montant total des subventions accordées pour les projets de janvier à juin 2011 :

80 354 €

A ce montant s'ajoute celui des 4 subventions (pour un montant total de 3826,00 €) qui ont été accordées en 2010 mais payées en 2011.

Disponible 2011 sur la part projets : 39 748,00 €

(Disponible au 30/06/2010 : 64 268,50 €)

A ce montant il convient d'ajouter :

+ 2 000 € de subvention du CROUS pour le réveillon organisé à la M.D.E. (cette subvention viendra en remboursement partiel d'une subvention FSDIE pour le projet de réveillon porté par un collectif d'associations)

Après cet ajout le montant disponible au 30/06/2011 sur la part projets est : 41 748 €

AXE 2 : Aides sociales

Budget : 30 % du budget total soit 53 112,00 €

Ces aides sont attribuées en priorité aux étudiants inscrits en Licence et Master dont la situation sociale comporte des changements importants par rapport à l'année précédente.

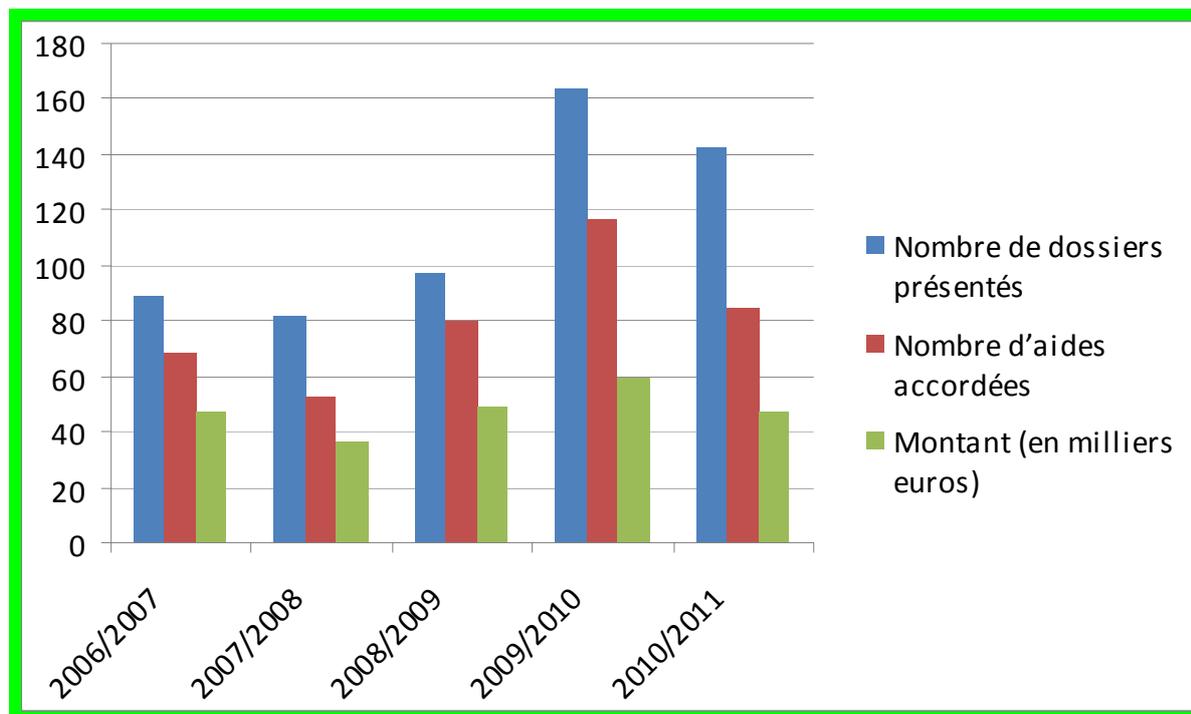
Les situations des étudiants qui ne peuvent plus bénéficier de la bourse sur critères sociaux ou ne peuvent prétendre à l'Aide du Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU) du CROUS sont également prises en compte.

Très exceptionnellement, des étudiants en fin de thèse peuvent bénéficier d'une aide.

Les étudiants ont systématiquement été reçus par une assistante sociale du CROUS (en général : Mme BERNARD ou Mme LINQUE) ou du SIUMPPS (Mme HALLE) qui ont établi pour chaque dossier, un rapport social (dossiers présentés aux sous commissions des 09/11/2010, 08/02/2011, 15/02/2011 et 05/04/2011.

143 dossiers ont été déposés pour la période de janvier à juin 2011
85 demandes ont été acceptées.
58 dossiers ont fait l'objet d'un refus.

EVOLUTION DES AIDES SOCIALES ENTRE 2006/2007 et 2010/2011



AIDES SOCIALES : EVOLUTIONS entre 2006 – 2007 et 2010 - 2011

	2006-2007				2007-2008				2008-2009				2009-2010				2010-2011			
Dossiers déposés	89				82				97				164				143			
Aides accordées	69 aides de 300 € à 1000 €				53 aides de 192 € à 1000 €				80 aides de 192 € à 1000 €				117 aides de 100 € à 1000 €				85 aides de 200 € à 1000 €			
Répartition	L	M	D	I n g	L	M	D	I n g	L	M	D	I n g	L	M	D	i n g	L	M	D	I n g
	40	17	3	9	35	18	0	0	52	25	0	3	74	41	0	2	61	24	1	0
Total des aides accordées	47 050 €				36 542 €				49 250€				59 316€				47 200€			

Cas d'octroi de l'aide les plus fréquents

- Cursus trop longs faisant perdre le bénéfice de la bourse d'enseignement supérieur avec difficultés sociales
- Changements récents et importants de situation ne relevant pas du dispositif des bourses
- Etudiants non boursiers en grande difficulté.

Cas de refus les plus fréquents

- Absence de changement important, récent et subi
- Scolarité trop longue
- Poursuite d'études peu cohérente notamment en M2
- Dossiers incomplets
- 2^e M2

Bilan des aides à la mobilité

Le budget dédié aux aides à la mobilité des non – boursiers (rattaché au FSDIE pour le budget et l'examen des demandes) était de 5 000 €

Aucune subvention n'a été accordée dans ce cadre (stages non rémunérés ou déplacements pour des concours / frais de transport pris partiellement en charge) : aucune demande.

MONTANT total des aides sociales accordées en 2011 : 31 400 €

Disponible au 30/06/2011 : 21 712,00 € (17 826,50 € en 2010)

**REUNIONS DE LA COMMISSION
SOCIALE D'ETABLISSEMENT RESTREINTE « PROJETS»
LILLE 1**

Projets étudiants

Calendrier des commissions 2011 - 2012

✓ 20 octobre 2011

Dépôt des dossiers : au plus tard le 06 octobre 2011

✓ 24 novembre 2011

Dépôt des dossiers : au plus tard le 10 novembre 2011

✓ 26 janvier 2012

Dépôt des dossiers : au plus tard le 12 janvier 2012

✓ 22 mars 2012

Dépôt des dossiers : au plus tard le 08 mars 2012

✓ 07 juin 2012

Dépôt des dossiers : au plus tard le 24 mai 2012